

Sommaire

Préface	XXV
---------------	-----

PARTIE PRÉLIMINAIRE LE PARTICULARISME DU DROIT COMMERCIAL

Chapitre 1. La définition particulière du droit commercial	3
I. La notion de commerce	3
II. La notion de droit commercial	3
Chapitre 2. L'histoire particulière du droit commercial	5
I. L'ignorance du droit commercial	5
II. L'émergence du droit commercial	6
III. La maturation du droit commercial	7
IV. Le droit commercial contemporain : droit dérivé du droit civil ou droit autonome ?	9
Chapitre 3. Les exigences particulières du droit commercial	11
I. L'exigence de rapidité du droit commercial	11
II. L'exigence de sécurité du droit commercial.....	12
III. L'exigence d'adaptabilité du droit commercial.....	14

Chapitre 4. Les sources particulières du droit commercial	15
I. Les sources classiques du droit commercial.	15
1. <i>Les instruments nationaux</i>	15
2. <i>Les instruments internationaux</i>	16
A. Les traités internationaux, 17 – B. Les traités européens, 17.	
II. Les sources spécifiques du droit commercial.	19
1. <i>Les usages nationaux</i>	19
A. Les usages conventionnels, 19 – B. Les usages de droit, 20.	
2. <i>Les usages internationaux</i>	20
III. L'interprétation des sources du droit commercial	21
1. <i>La jurisprudence</i>	21
2. <i>La doctrine</i>	22
Plan de l'ouvrage	22
Approfondir	22

PREMIÈRE PARTIE LE DOMAINE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chapitre 1. Les bornes objectives de la commercialité : les actes de commerce.	27
Section I. La distinction des activités commerciales et civiles	27
I. Les actes intrinsèquement commerciaux	27
1. <i>Les actes intrinsèquement commerciaux par la forme</i>	28
A. La lettre de change, 28 – B. Les sociétés commerciales par la forme, 28.	
2. <i>Les actes intrinsèquement commerciaux par nature</i>	29
A. Les activités d'échange et de négoce, 29 – B. Les activités industrielles, 30 – C. Les activités de services, 31.	
3. <i>Les actes intrinsèquement commerciaux selon la jurisprudence</i>	32
II. Les actes accessoires à la profession de leur auteur.	33
1. <i>L'influence de la profession commerciale sur la nature de l'acte</i>	34
A. La commercialité par accessoire en matière contractuelle, 34 – B. La commercialité par accessoire en matière extra-contractuelle, 35.	
2. <i>L'influence de la profession civile sur la nature de l'acte</i>	35

Section II. L'intérêt de la distinction des activités commerciales et des activités civiles	36
I. Le particularisme des actes commerciaux à l'égard des deux parties	36
1. <i>Des règles procédurales spécifiques aux actes de commerce</i>	36
A. Les tribunaux de commerce, 36 – B. L'arbitrage, 39 – C. La médiation, 41.	
2. <i>Des règles de fond spécifiques à l'acte de commerce</i>	42
A. La formation de l'acte de commerce, 42 – B. La preuve de l'acte de commerce, 42 – C. L'exécution de l'acte de commerce, 43 – D. La prescription de l'acte de commerce, 43.	
II. Le particularisme des actes mixtes	44
1. <i>Le principe de distributivité</i>	44
A. Sur la compétence, 44 – B. Sur le fond du droit, 44.	
2. <i>Une unité exceptionnelle de régime</i>	45
A. La prescription décennale du droit commercial, 45 – B. Le gage, 45 – C. Les clauses abusives, 45.	
Approfondir	46
Chapitre 2. Les bornes subjectives de la commercialité : les commerçants ...	47
Section I. La qualité de commerçant.....	47
I. Les conditions d'attribution de la qualité de commerçant.....	47
1. <i>Les conditions légales</i>	47
A. L'accomplissement d'actes de commerce par nature, 47 – B. L'exercice d'une profession habituelle, 48.	
2. <i>Les conditions posées par la jurisprudence</i>	48
A. L'exercice du commerce en nom personnel, 48 – B. La capacité d'exercer le commerce, 49.	
II. La distinction du commerçant et de l'artisan	50
1. <i>Le critère de distinction du commerçant et de l'artisan</i>	50
A. Les critères légaux de l'artisan, 50 – B. Les critères jurisprudentiels de l'artisan, 51.	
2. <i>L'intérêt de la distinction du commerçant et de l'artisan</i>	52
A. Un régime juridique largement commun, 52 – B. Un régime juridique particulier de l'artisan, 53.	
Section II. L'accès à la profession commerciale	53
I. Les restrictions à l'exercice de la profession commerciale.....	53
1. <i>Les incompatibilités</i>	53
2. <i>Les interdictions</i>	54
A. Les interdictions résultant d'une condamnation pénale, 54 – B. Les interdictions résultant d'une condamnation para-pénale, 55.	

3. <i>Les formalités préalables</i>	56
A. L'autorisation d'exercer certaines professions commerciales, 56 – B. L'exercice du commerce par les étrangers, 56 – C. Les sanctions des restrictions à l'exercice de la profession commerciale, 57.	
Section III. Le statut du commerçant	58
I. Le statut du commerçant lors de son établissement : l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés	58
1. <i>Les conditions de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés</i>	58
A. Les personnes et les actes soumis à l'obligation d'immatriculation, 59 – B. Les formalités d'immatriculation, 59.	
2. <i>Les effets de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés</i>	62
A. Effets de l'immatriculation à l'égard des personnes physiques, 62 – B. Les effets de l'immatriculation à l'égard des personnes morales, 63.	
3. <i>Les sanctions du défaut d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés</i> ..	63
A. Les sanctions pénales, 63 – B. Les sanctions civiles, 64.	
II. Le statut du commerçant lors de l'exercice de son activité professionnelle .	64
1. <i>Le statut professionnel du commerçant</i>	64
A. L'obligation d'établir des documents comptables, 65 – B. La tenue de la comptabilité, 66 – C. Les sanctions de la violation des principes comptables, 68.	
2. <i>Le statut personnel du commerçant</i>	69
A. L'incidence du mariage du commerçant sur son activité, 70 – B. L'incidence du pacte civil de solidarité du commerçant sur son activité, 75 – C. L'incidence du décès du commerçant sur son activité, 76.	
Approfondir	76

DEUXIÈME PARTIE LES BIENS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chapitre 1. Le pilier de l'activité commerciale : le fonds de commerce.....	79
Section I. La nature et la composition du fonds de commerce.....	79
I. La nature du fonds de commerce.....	80
1. <i>Les traits spécifiques du fonds de commerce</i>	80
A. Le fonds de commerce est une universalité de fait, 80 – B. Le fonds de commerce est un meuble incorporel, 81.	
2. <i>Les notions juridiques voisines du fonds de commerce</i>	81
A. Fonds de commerce et entreprise, 82 – B. Fonds de commerce et société, 82 – C. Fonds de commerce et succursale, 82.	

II. La composition du fonds de commerce.....	83
1. <i>Les éléments corporels du fonds de commerce.....</i>	83
A. Le matériel, 83 – B. Les marchandises, 84.	
2. <i>Les éléments incorporels du fonds de commerce</i>	84
A. L'élément incorporel indispensable du fonds de commerce : la clientèle et l'achalandage, 84 – B. Les éléments accessoires du fonds de commerce, 87.	
3. <i>Les éléments exclus du fonds de commerce</i>	88
A. Les immeubles, 89 – B. Les créances et les dettes, 89.	
Section II. L'exploitation du fonds de commerce	90
I. Les modalités d'exploitation du fonds de commerce	91
1. <i>L'exploitation directe du fonds de commerce</i>	91
A. Les diverses modalités d'exploitation directe du fonds de commerce, 91 – B. L'influence du statut personnel du commerçant sur l'exploitation du fonds de commerce, 92.	
2. <i>La location-gérance du fonds de commerce.....</i>	93
A. Les conditions de la location-gérance, 93 – B. Les effets de la location-gérance, 96 – C. La fin de la location-gérance, 99.	
II. Le bail de l'immeuble nécessaire à l'exploitation du fonds : le bail commercial.....	101
1. <i>Le domaine des baux commerciaux.....</i>	101
A. La durée spécifique du bail commercial, 101 – B. L'objet spécifique du bail commercial, 103 – C. La finalité spécifique du bail commercial, 104.	
2. <i>Le statut des baux commerciaux</i>	106
A. L'exécution du bail commercial initial, 106 – B. Le renouvellement du bail commercial, 110.	
Section III. Les opérations relatives au fonds de commerce.....	113
I. La vente du fonds de commerce	113
1. <i>Le domaine de la vente du fonds de commerce.....</i>	113
A. La distinction de la vente du fonds de commerce et de la vente d'un élément isolé du fonds, 114 – B. La distinction de la vente du fonds de commerce et de la cession d'un bloc de contrôle, 114.	
2. <i>Les conditions de la vente du fonds de commerce</i>	115
A. Les conditions de fond, 115 – B. Les conditions de forme, 116 – C. Les conditions de publicité, 118.	
3. <i>Les effets de la vente du fonds de commerce.....</i>	119
A. Les effets de la vente à l'égard du vendeur du fonds de commerce, 119 – B. Les effets de la vente à l'égard des créanciers du vendeur du fonds de commerce, 122.	

II. L'apport en société du fonds de commerce.....	124
1. <i>Les mentions obligatoires de l'acte d'apport</i>	124
2. <i>La publicité de l'apport en société du fonds de commerce.....</i>	124
3. <i>L'option des associés</i>	125
III. Les sûretés ayant pour objet le fonds de commerce	125
1. <i>Le nantissement du fonds de commerce.....</i>	125
A. Le nantissement conventionnel du fonds de commerce, 126 – B. Les nantissements secondaires du fonds de commerce, 127.	
2. <i>Le crédit-bail sur le fonds de commerce.....</i>	129
Chapitre 2. Les biens accessoires de l'activité commerciale	131
Section I. Les droits sur les créations nouvelles.....	131
I. Les brevets d'invention	132
1. <i>Les conditions d'obtention d'un brevet d'invention</i>	132
A. Conditions de fond, 132 – B. Conditions de procédure, 135.	
2. <i>Les effets du brevet d'invention</i>	137
A. Le contenu du monopole d'exploitation, 137 – B. La durée du monopole d'exploitation, 140.	
II. Les dessins et modèles	140
1. <i>Les conditions de protection des dessins et modèles.....</i>	140
A. Les conditions de fond, 141 – B. Les conditions de procédure, 141.	
2. <i>Les effets de la protection des dessins et modèles</i>	141
A. Le monopole d'exploitation des dessins et modèles, 141 – B. Les actions civile et pénale en contrefaçon, 142.	
Section II. Les droits sur les signes distinctifs	142
I. Les marques de fabrique, de commerce et de service	142
1. <i>Les conditions de la protection des marques</i>	143
A. Les conditions de fond, 143 – B. Les conditions de procédure, 144.	
2. <i>Les effets de la protection des marques</i>	145
A. Le droit d'exploiter la marque, 145 – B. Les limites au droit du titulaire de la marque, 146.	
II. Le nom commercial et l'enseigne	147
1. <i>Le nom commercial</i>	147
2. <i>L'enseigne commerciale.....</i>	148
Approfondir	148

TROISIÈME PARTIE
L'EXERCICE SOCIÉTAIRE DE LA VIE COMMERCIALE

Chapitre 1. Le concept : la notion de société	153
Section I. La définition de la société	153
I. Une définition ambivalente	153
II. Une définition à facettes multiples	154
1. <i>Les sociétés de personnes</i>	154
2. <i>Les sociétés de capitaux</i>	154
3. <i>Les sociétés sui generis</i>	155
Section II. La société européenne	155
I. Une organisation sociétaire particulière	155
II. Des moyens d'action élargis	156
Section III. La distinction de la société et de l'association	156
I. L'opposition théorique de la société et de l'association	156
II. Le rapprochement pratique de la société et de l'association	157
Chapitre 2. Les fondamentaux : le droit commun des sociétés	159
Section I. La naissance de la société	159
I. Les conditions de constitution de la société	159
1. <i>Les conditions de fond</i>	159
A. Les conditions de droit commun, 159 – B. Des conditions spécifiques au contrat de société, 162.	
2. <i>Les conditions de forme de la société</i>	167
A. L'établissement de documents sociaux, 167 – B. Les diverses formalités de constitution de la société, 167 – C. Le sort des actes accomplis pour le compte de la société en formation, 168.	
II. L'attribution de la personnalité morale	170
1. <i>L'existence de la personne morale</i>	170
A. La naissance de la personne morale, 170 – B. L'autonomie de la personne morale, 171.	
2. <i>La vie de la personne morale</i>	172
A. L'intérêt propre de la société : l'intérêt social, 172 – B. La responsabilité propre de la société, 172 – C. Le devenir propre de la société, 177.	

<i>3. L'individualisation de la personne morale.</i>	177
A. Les éléments extra-patrimoniaux d'individualisation de la personne morale, 177 – B. Les éléments patrimoniaux d'individualisation de la personne morale, 182.	
Section II. La vie de la société	184
I. Le fonctionnement normal de la société	185
1. <i>L'exercice du pouvoir par les dirigeants sociaux</i>	185
A. La désignation des dirigeants sociaux, 185 – B. Le statut des dirigeants sociaux, 186 – C. Les pouvoirs des dirigeants sociaux, 186 – D. La responsabilité des dirigeants sociaux, 188.	
2. <i>La participation des associés à la vie sociale</i>	191
A. Les droits des associés, 191 – B. Les obligations des associés, 194.	
II. Les crises affectant la société	195
1. <i>Les crises politiques</i>	195
A. L'abus du droit de vote, 195 – B. L'intervention du juge dans la société, 198.	
2. <i>Les crises juridiques</i>	202
A. Les nullités des sociétés, 202 – B. La nullité des délibérations irrégulières, 204 – C. La responsabilité civiles des associés, – D. L'inopposabilité, 206.	
III. La dissolution de la société	207
1. <i>Les causes de dissolution des sociétés</i>	207
A. Les causes normales de dissolution, 207 – B. Les causes accidentelles de dissolution, 208.	
2. <i>Les effets de la dissolution</i>	210
A. La publicité de la dissolution, 210 – B. Les conséquences habituelles de la dissolution, 210 – C. Les conséquences inhabituelles de la liquidation, 213.	
Approfondir	214
Chapitre 3. L'engagement social illimité : les sociétés de personnes	219
Section I. Les sociétés immatriculées	219
I. La société en nom collectif	219
1. <i>La constitution de la société en nom collectif</i>	220
A. Les associés de la société en nom collectif, 220 – B. Le capital social, 220 – C. L'objet social, 221.	
2. <i>Le fonctionnement de la société en nom collectif</i>	221
A. Le gérant de la société en nom collectif, 221 – B. Les associés de la société en nom collectif, 223.	
3. <i>La dissolution de la société en nom collectif</i>	225
A. Le décès d'un associé, 225 – B. La révocation du gérant associé désigné par les statuts, 226 – C. La procédure collective, les interdictions et les incapacités frappant un associé, 226.	

II. La société en commandite simple	227
1. <i>La constitution de la société en commandite simple</i>	227
2. <i>Le fonctionnement de la société en commandite simple</i>	228
A. Les règles communes à la société en commandite simple et à la société en nom collectif, 228 – B. Les règles particulières à la société en commandite simple, 228.	
3. <i>La dissolution de la société en commandite simple</i>	229
III. La société civile	230
1. <i>La constitution de la société civile</i>	230
A. Les conditions de fond, 230 – B. Les conditions de forme, 231.	
2. <i>Le fonctionnement de la société civile</i>	231
A. Le gérant de la société civile, 231 – B. Les associés de la société civile, 232.	
3. <i>La dissolution de la société civile</i>	235
Section II. Les sociétés non immatriculées.	236
I. La société en participation	236
1. <i>La constitution de la société en participation</i>	237
A. Les conditions de forme, 237 – B. Les conditions de fond, 237.	
2. <i>Le fonctionnement de la société en participation</i>	238
A. Le fonctionnement de la société en participation entre associés, 238 – B. Le fonctionnement de la société en participation à l'égard des tiers, 238.	
3. <i>La dissolution de la société en participation</i>	239
II. La société créée de fait	240
1. <i>La constitution de la société créée de fait</i>	240
A. Les cas de constitution de la société créée de fait, 240 – B. La preuve de la société créée de fait, 241.	
2. <i>Le fonctionnement de la société créée de fait</i>	242
3. <i>La dissolution de la société créée de fait</i>	242
Approfondir	242
Chapitre 4. L'engagement social limité	245
Section I. La société anonyme	246
Sous-section I. La constitution de la société anonyme	247
I. La constitution de la société anonyme avec appel public à l'épargne	247
1. <i>Les formalités préalables à la réunion du capital social</i>	248
2. <i>La réunion du capital social</i>	249
A. La souscription du capital social, 249 – B. La libération du capital social, 250.	

3. <i>La tenue de l'assemblée constitutive</i>	251
A. Les règles générales de délibération de l'assemblée constitutive, 251 – B. Les règles particulières de délibération de l'assemblée constitutive sur les apports en nature et sur les avantages particuliers, 252.	
4. <i>Les publicités finales</i>	252
II. La constitution de la société anonyme sans appel public à l'épargne	252
1. <i>L'allégement des formalités</i>	253
2. <i>Les formalités résiduelles</i>	253
III. Les sanctions des règles de constitution des sociétés anonymes	253
1. <i>Les sanctions civiles</i>	253
A. La limitation des cas de nullité de la société, 253 – B. La responsabilité civile des participants à la constitution de la société, 254.	
2. <i>Les sanctions pénales</i>	254
Sous-section II. Le fonctionnement de la société anonyme	256
I. Les instances de gestion de la société anonyme	256
1. <i>La société anonyme avec un conseil d'administration</i>	257
A. Le conseil d'administration, 257 – B. La direction, 262.	
2. <i>La société anonyme avec un directoire et un conseil de surveillance</i>	267
A. L'organisation du directoire et du conseil de surveillance, 268 – B. Les pouvoirs du directoire et du conseil de surveillance, 270.	
3. <i>La responsabilité des dirigeants sociaux</i>	271
A. La responsabilité civile des dirigeants sociaux, 271 – B. La responsabilité pénale des dirigeants sociaux, 273.	
II. Les instances de contrôle de la société anonyme	280
1. <i>Les organes de contrôle interne</i>	280
A. Le droit à l'information, 280 – B. Le droit de vote, 282 – C. Les droits protecteurs des actionnaires, 283.	
2. <i>Les organes de contrôle externe</i>	285
A. Le contrôle de la société par les commissaires aux comptes, 286 – B. Le contrôle par l'Autorité des marchés financiers, 301 – C. Le contrôle par le comité d'entreprise, 307 – D. Le contrôle par le procureur de la République, 308.	
III. Les assemblées d'actionnaires	309
1. <i>Les règles communes à toutes les assemblées générales d'actionnaires</i>	309
A. La convocation des assemblées générales d'actionnaires, 309 – B. La tenue des assemblées générales d'actionnaires, 310.	
2. <i>Les règles spécifiques à chaque assemblée d'actionnaires</i>	311
A. Les assemblées générales ordinaires d'actionnaires, 311 – B. Les assemblées générales extraordinaires d'actionnaires, 313.	

IV. Les droits financiers et patrimoniaux des actionnaires	315
1. <i>Le droit aux dividendes</i>	315
2. <i>Le droit au boni de liquidation</i>	316
3. <i>Les droits patrimoniaux des actionnaires</i>	316
A. Le droit de céder ses actions, 316 – B. Le droit de nantir ses actions, 317.	
Sous-section III. La dissolution de la société anonyme	318
Section II. Les autres sociétés par actions	319
Sous-section I. La société par actions simplifiée	319
I. La constitution de la société par actions simplifiée	320
1. <i>Les modalités de constitution de la société par actions simplifiée</i>	320
2. <i>Les conditions de constitution de la société par actions simplifiée</i>	320
II. Le fonctionnement de la société par actions simplifiée.....	321
1. <i>Les dirigeants sociaux</i>	321
2. <i>Les décisions collectives</i>	322
3. <i>Les droits des associés de la société par actions simplifiée</i>	323
A. La nature des droits de l'associé, 323 – B. La restriction statutaire des droits de l'associé, 323.	
4. <i>Le contrôle de la société par actions simplifiée</i>	324
A. Le contrôle par le commissaire aux comptes, 324 – B. Le contrôle par les associés, 324 – C. Le contrôle par le comité d'entreprise, 324.	
III. La dissolution de la SAS.....	325
Sous-section II. La société en commandite par actions	325
I. La constitution de la société en commandite par actions	325
1. <i>Un contexte particulier de recours à la société en commandite par actions</i>	325
2. <i>Des règles de constitution largement communes à la société anonyme</i>	326
II. Le fonctionnement de la société en commandite par actions	326
1. <i>La coexistence de commanditaires, de commandités et de gérants</i>	326
A. Les commanditaires, 326 – B. Les commandités, 327 – C. Le gérant, 327.	
2. <i>Les mécanismes de contrôle de la société en commandite par actions</i>	328
III. La dissolution de la société en commandite par actions	329

Section III. La société à responsabilité limitée.....	330
I. La constitution de la société à responsabilité limitée.....	331
1. <i>Les conditions de fond</i>	331
A. L'objet social, 331 – B. Les associés, 331 – C. La dénomination sociale, 332 – D. Le capital social, 332.	
2. <i>Les conditions de forme</i>	333
A. L'établissement de statuts, 333 – B. Les formalités de publicité, 334.	
3. <i>Les sanctions des règles de constitution</i>	334
II. Le fonctionnement de la société à responsabilité limitée	334
1. <i>Le gérant de la société à responsabilité limitée</i>	335
A. Le statut du gérant, 335 – B. Les pouvoirs des gérants, 337 – C. La responsabilité des gérants, 338.	
2. <i>Les associés de la SARL</i>	339
A. Les droits politiques de l'associé, 340 – B. Les droits financiers de l'associé, 342 – C. Les droits patrimoniaux de l'associé, 342.	
3. <i>Le contrôle externe de la SARL</i>	344
III. La dissolution de la SARL.....	344
Sous-section II. L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	345
I. La constitution de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.....	346
1. <i>L'objet social</i>	346
2. <i>L'associé unique</i>	346
3. <i>Le capital social</i>	347
II. Le fonctionnement de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ..	347
1. <i>La gérance</i>	347
A. La gérance confiée à l'associé unique, 347 – B. La gérance confiée à un tiers, 347.	
2. <i>L'assemblée</i>	348
III. La dissolution de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.....	348
Approfondir	349

QUATRIÈME PARTIE
LES MODES DE RÈGLEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chapitre 1. Les règlements par effets de commerce	355
Section I. La lettre de change.....	
I. L'émission de la lettre de change	357
1. <i>Les conditions d'émission de la lettre de change.....</i>	357
A. Les conditions de forme, 357 – B. Les conditions de fond, 361.	
2. <i>Les effets de l'émission de la lettre de change.....</i>	364
A. La coexistence du rapport cambiaire et du rapport fondamental, 364 – B. L'indépendance du rapport cambiaire et du rapport fondamental, 364.	
II. Les garanties de la lettre de change	365
1. <i>L'acceptation de la lettre de change</i>	365
A. Les conditions de l'acceptation, 365 – B. Les effets de l'acceptation et de son refus, 367.	
2. <i>L'aval.....</i>	368
A. Les conditions de l'aval, 368 – B. Les effets de l'aval, 370.	
III. L'endossement de la lettre de change.....	371
1. <i>L'endossement translatif</i>	372
A. Les conditions de l'endossement translatif, 372 – B. Les effets de l'endossement translatif, 373.	
2. <i>L'endossement pignoratif</i>	375
A. Les conditions de l'endossement pignoratif, 375 – B. Les effets de l'endossement pignoratif, 376.	
3. <i>L'endossement de procuration</i>	376
A. Les conditions de l'endossement de procuration, 376 – B. Les effets de l'endossement de procuration, 376.	
IV. Le paiement de la lettre de change	377
1. <i>Les modalités de paiement de la lettre de change</i>	377
A. La date du paiement, 377 – B. Le lieu du paiement, 377 – C. Les modes de paiement, 378 – D. Les bénéficiaires du paiement, 378.	
2. <i>Le refus de paiement de la lettre de change</i>	378
A. Les diligences incombant au porteur, 378 – B. Les sanctions des diligences incombant au porteur, 380.	

Section II. Le billet à ordre	382
I. L'émission du billet à ordre	383
1. <i>Les conditions de forme</i>	383
A. Les mentions obligatoires, 383 – B. Les mentions facultatives, 385.	
2. <i>Les conditions de fond</i>	385
II. Le paiement du billet à ordre	386
1. <i>L'emprunt au régime juridique de la lettre de change</i>	386
A. Les modalités de paiement du billet à ordre, 386 – B. Les droits du porteur du billet à ordre, 387 – C. Le défaut de paiement du billet à ordre, 387.	
2. <i>L'originalité du régime juridique du billet à ordre</i>	388
A. L'absence de provision, 388 – B. L'absence d'acceptation, 388.	
Chapitre 2. Les règlements par chèque	389
Section I. L'émission du chèque	390
I. Les règles relatives à la validité du chèque	390
1. <i>La forme du chèque ordinaire</i>	390
A. La forme nécessairement écrite du chèque, 390 – B. Les mentions écrites obligatoires du chèque, 391.	
2. <i>La forme des chèques spéciaux</i>	392
A. Le chèque barré, 392 – B. Le chèque visé, 393 – C. Le chèque certifié, 393 – D. Le chèque de banque, 393 – E. Les chèques postaux, 393.	
II. Les règles relatives à la provision	394
1. <i>L'existence de la provision</i>	394
A. Les caractères de la provision, 394 – B. Les modes de constitution de la provision, 394 – C. La preuve de la provision, 395 – D. La propriété de la provision, 395.	
2. <i>L'absence de la provision</i>	396
A. Les mesures institutionnelles de lutte contre le chèque sans provision, 396 – B. Les mesures individuelles de lutte contre le chèque sans provision, 396.	
Section II. La circulation du chèque	399
I. Les modes de circulation du chèque	399
1. <i>Le chèque à ordre : l'endossement</i>	399
A. Les formes de l'endossement, 399 – B. Le régime de l'endossement, 400.	
2. <i>Le chèque avec clause non à ordre</i>	401
3. <i>Le chèque au porteur</i>	401
II. L'utilité de la circulation du chèque	401
1. <i>Le chèque, mode de règlement d'une dette</i>	401
2. <i>Le chèque : mode de réalisation d'une libéralité</i>	402
3. <i>Le chèque, mode de preuve d'un contrat</i>	402

Section III. Le paiement du chèque	402
I. La présentation du chèque au paiement.....	403
1. <i>Les délais de présentation.</i>	403
2. <i>Les modalités de présentation</i>	403
II. Le chèque provisionné	404
1. <i>L'obligation de paiement à la charge du banquier</i>	404
A. Le principe de l'obligation de payer, 404 – B. Les exceptions à l'obligation de payer, 405.	
2. <i>La prescription de l'obligation de paiement</i>	407
A. La prescription du recours du porteur contre le tiré, 408 – B. Le droit commun de la prescription des recours cambiaires, 408.	
III. Le chèque non provisionné.....	409
1. <i>Le droit du banquier de ne pas payer</i>	409
2. <i>Les recours du porteur impayé</i>	409
A. Le protêt, 409 – B. Le certificat de non-paiement, 410.	
Approfondir	411

CINQUIÈME PARTIE LES DIFFICULTÉS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Chapitre 1. Déetecter : les moyens préventifs de traitement des difficultés des entreprises.....	417
Section I. Les mesures de prévention générale de l'entreprise	417
I. Des interventions circonstanciées sur la situation de l'entreprise	417
1. <i>Des informations circonstanciées à usage interne de l'entreprise</i>	418
A. La gestion prévisionnelle, 418 – B. Les questions écrites des actionnaires aux dirigeants sociaux, 418 – C. L'expertise de minorité, 419.	
2. <i>Des informations à l'usage des tiers</i>	420
II. Des informations contrôlées par les commissaires aux comptes	420
1. <i>L'extension du domaine du contrôle obligatoire des comptes</i>	421
2. <i>Le renforcement du statut des commissaires aux comptes</i>	421
Section II. Les mesures d'alerte	421
I. L'alerte interne.....	422
1. <i>L'alerte déclenchée par le commissaire aux comptes</i>	422
A. Les conditions de la procédure d'alerte déclenchée par le commissaire aux comptes, 422 – B. Le déroulement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes, 423.	

2. <i>L'alerte déclenchée par les associés</i>	425
3. <i>L'alerte déclenchée par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel</i>	425
A. Les conditions du déclenchement de la procédure d'alerte par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel, 425 – B. Le déroulement de la procédure d'alerte par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel, 425.	
II. L'alerte externe	426
1. <i>Les conditions de déclenchement de la procédure d'alerte par le président du tribunal</i> ..	426
2. <i>Le déroulement de la procédure d'alerte par le président du tribunal</i>	427
Section III. Les mesures de règlement amiable des difficultés	428
I. L'assistance des pouvoirs publics à l'entreprise en difficulté	428
1. <i>Le cadre institutionnel du soutien de l'entreprise en difficulté</i>	428
A. Les services déconcentrés et centralisés de l'État, 428 – B. Les collectivités territoriales, 429.	
2. <i>Les conséquences du soutien des pouvoirs publics aux entreprises en difficulté</i>	429
A. Les aides financières et fiscales des pouvoirs publics aux entreprises en difficulté, 429 – B. La responsabilité des pouvoirs publics en raison des aides accordées aux entreprises en difficulté, 430.	
II. La procédure de règlement amiable des difficultés	431
1. <i>Les conditions d'ouverture du règlement amiable</i>	432
A. La saisine du président du tribunal par le représentant de l'entreprise, 432 – B. La décision du président du tribunal, 432.	
2. <i>Les effets de la procédure de règlement amiable</i>	434
A. L'intervention du conciliateur, 434 – B. Le dénouement de la procédure de règlement amiable, 436.	
Chapitre 2. Guérir ? : le redressement et la liquidation judiciaires des entreprises	439
Section I. L'ouverture de la procédure collective	440
I. Les conditions d'ouverture de la procédure collective	440
1. <i>Les personnes pouvant faire l'objet d'une procédure collective</i>	440
A. Les personnes physiques, 441 – B. Les groupements, 442.	
2. <i>Les cas d'ouverture de la procédure collective</i>	444
A. L'ouverture d'une procédure collective en cas de cessation des paiements de l'entreprise, 445 – B. L'ouverture d'une procédure collective en l'absence de cessation des paiements de l'entreprise, 447.	
II. La décision d'ouverture de la procédure collective	448
1. <i>La nécessité d'un jugement d'ouverture</i>	448
A. Les divers auteurs de la saisine du tribunal, 448 – B. La saisine du tribunal compétent, 451.	

2. <i>Le contenu du jugement d'ouverture</i>	454
A. Le choix par le tribunal saisi entre les différents types de procédure, 454 – B. La fixation de la date de cessation des paiements, 455 – C. La mise en place des organes de la procédure, 461.	
3. <i>La publication du jugement et les voies de recours</i>	466
A. Les formalités de publicité du jugement d'ouverture, 466 – B. Les voies de recours contre le jugement d'ouverture, 467.	
 Section II. La situation de l'entreprise et de ses créanciers durant la période d'observation	468
I. La période d'observation	468
1. <i>Les mesures conservatoires</i>	469
A. L'inventaire, 469 – B. La situation des dirigeants sociaux, 469 – C. Les droits de l'entreprise contre les tiers, 470.	
2. <i>La gestion de l'entreprise en difficulté</i>	470
A. La répartition des pouvoirs de gestion, 470 – B. La restriction des pouvoirs de gestion, 472.	
3. <i>La poursuite de l'activité de l'entreprise en difficulté</i>	474
A. La poursuite d'activité sous forme de location-gérance, 474 – B. La continuation des contrats en cours, 475.	
4. <i>La situation des créanciers pendant la période d'observation</i>	478
A. La préférence accordée aux créanciers postérieurs au jugement d'ouverture, 478 – B. Les sacrifices imposés aux créanciers antérieurs au jugement d'ouverture, 481.	
II. La préparation du plan de redressement	487
1. <i>Le contenu général du plan de redressement</i>	488
2. <i>Les aspects particuliers du plan de redressement</i>	489
A. Les propositions de règlement du passif, 489 – B. La réception des offres de reprise, 489 – C. Les propositions de modification du capital social de l'entreprise en difficulté, 490 – D. Les mesures concernant les dirigeants sociaux, 491.	
 Section III. La situation de l'entreprise et de ses créanciers à l'issue de la période d'observation	491
I. La continuation de l'entreprise	492
1. <i>La restructuration de l'entreprise</i>	493
A. La restructuration des activités et de l'actif, 493 – B. La restructuration du capital de la société, 494.	
2. <i>L'apurement du passif</i>	494
A. Les sacrifices imposés aux créanciers antérieurs, 495 – B. Les créanciers antérieurs non soumis aux délais et remises, 496.	
3. <i>L'exécution du plan de continuation</i>	497
A. L'exécution normale du plan de continuation, 497 – B. L'inexécution du plan de continuation, 497.	

II. La cession de l'entreprise	499
1. <i>Les modalités de cession de l'entreprise.</i>	499
A. Les offres présentées au tribunal, 500 – B. La cession imposée de certains contrats en cours, 500.	
2. <i>Le sort du plan de cession</i>	502
A. L'exécution du plan de cession de l'entreprise, 502 – B. L'inexécution du plan de cession de l'entreprise, 505.	
III. La liquidation judiciaire	505
1. <i>Le dessaisissement du débiteur en liquidation judiciaire</i>	506
A. Le dessaisissement du débiteur, 507 – B. L'intervention du liquidateur, 509.	
2. <i>La réalisation des actifs</i>	510
A. La réalisation des biens pris isolément, 510 – B. La cession d'unités de production, 511 – C. La réalisation des biens grevés de sûretés, 513.	
3. <i>L'apurement collectif du passif</i>	513
A. La déchéance du terme, 513 – B. Le classement des créanciers, 514 – C. La répartition du produit de réalisation de l'actif, 514.	
4. <i>La clôture de la liquidation judiciaire</i>	515
A. La clôture de la liquidation judiciaire pour extinction du passif, 515 – B. La clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, 515.	
Section IV. La situation des associés et des dirigeants de l'entreprise en difficulté .	517
I. Les associés	517
1. <i>Associés non tenus indéfiniment et solidairement au passif social</i>	517
A. Le principe : l'absence d'effet direct de la procédure collective, 517 – B. L'exception : l'incidence de la procédure collective, 518.	
2. <i>Associés tenus indéfiniment et solidairement au passif social</i>	518
A. L'ouverture d'une procédure collective personnelle, 518 – B. L'ouverture de sanctions personnelles, 519.	
II. Les dirigeants	519
1. <i>Les sanctions civiles</i>	519
A. Les personnes visées par les sanctions civiles, 519 – B. L'action en complément du passif social, 520 – C. L'extension de la procédure collective, 525.	
2. <i>Les sanctions professionnelles : la faillite personnelle et l'interdiction de gérer</i>	528
A. La faillite personnelle, 529 – B. L'interdiction de gérer, 531.	
3. <i>Les sanctions pénales</i>	532
A. La banqueroute, 532 – B. Les infractions commises par le débiteur, les tiers, les parents, les créanciers et certains auxiliaires de justice, 536.	

Chapitre 3. Sauvegarder : la réforme du droit des procédures collectives	541
Section I. Les procédures visant à la sauvegarde de l'entreprise	543
I. Les procédures de détection précoce des difficultés	544
1. <i>La procédure d'alerte par les commissaires aux comptes.....</i>	544
2. <i>Le dépôt des comptes annuels</i>	544
3. <i>La publicité du retard de paiement des dettes fiscales.....</i>	544
4. <i>La désignation d'un mandataire ad hoc.....</i>	545
II. La procédure de conciliation.....	545
1. <i>Les innovations limitées.....</i>	545
2. <i>Les innovations substantielles</i>	545
A. Les innovations relatives aux conditions d'ouverture de la conciliation, 545	
– B. Les innovations relatives aux effets de la conciliation, 546.	
III. La procédure de sauvegarde	547
1. <i>Les innovations favorisant le recours à la procédure de sauvegarde.....</i>	547
2. <i>Les dispositions favorisant l'adoption du plan.....</i>	548
IV. La procédure de redressement judiciaire	549
1. <i>Les conditions d'ouverture de la procédure de redressement judiciaire</i>	549
2. <i>Le déroulement de la procédure de redressement judiciaire.....</i>	550
3. <i>L'issue de la procédure de redressement judiciaire</i>	550
V. Les dispositions communes aux procédures de sauvegarde et de redressement judiciaires	551
1. <i>L'amélioration du sort des créanciers antérieurs.....</i>	551
2. <i>La limitation du montant du passif postérieur</i>	551
3. <i>Les diverses mesures d'amélioration du sort des créanciers de la procédure.....</i>	552
4. <i>Les mesures d'amélioration du plan.....</i>	552
Section II. La procédure de liquidation judiciaire	552
I. La procédure de droit commun de liquidation des actifs	552
1. <i>La finalité de la procédure de liquidation judiciaire.....</i>	552
2. <i>Le déroulement de la procédure de liquidation judiciaire.....</i>	553
A. Le maintien de l'activité, 553 – B. Le sort et les droits de la personne physique et des dirigeants de la personne morale pendant le cours des opérations de liquidation, 553 – C. les délais du déroulement de la procédure de liquidation, 554	
– D. La reprise des poursuites individuelles après clôture de la liquidation, 554.	
3. <i>La réalisation des actifs.....</i>	554
II. La liquidation judiciaire simplifiée	555
1. <i>La finalité de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée.....</i>	556
2. <i>Le déroulement de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée.....</i>	556
3. <i>L'issue de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée</i>	556

Section III. Les innovations communes aux diverses procédures de traitement des difficultés des entreprises	557
I. Les innovations de fond	557
1. <i>L'élargissement du champ d'application des procédures collectives.</i>	557
A. L'extension aux professionnels libéraux exerçant à titre individuel, 557 – B. L'extension aux professionnels ayant cessé leur activité ainsi qu'aux héritiers des personnes qui étaient susceptibles de bénéficier des procédures collectives, 558.	
2. <i>Le réaménagement des sanctions applicables au débiteur en procédure collective</i>	559
A. La suppression des causes d'ouverture « secondaires » aux fins de sanction, 559 – B. La redéfinition du régime des sanctions commerciales et professionnelles, 559.	
II. Les innovations de procédure.....	561
Approfondir	562
Index.....	565